

# Consultations Mauritano-Américaines

La Mauritanie et les États-Unis d'Amérique ont tenu des consultations bilatérales à Washington, D.C le 4 avril 2005.

La Délégation mauritanienne, conduite par le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, Monsieur Mohamed Vall Ould Bellal a été reçu par la Sous-Secrétaire pour les Affaires Africaines, Madame Constance Newman et le Sous-secrétaire d'État Adjoint en Chef pour les Affaires Africaines, Monsieur Michael Ranneberger, qui dirigeaient la Délégation des États-Unis d'Amérique. Terrorisme, Démocratie et Droits Humains

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction sur la qualité de leur coopération dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme aussi bien au niveau bilatéral qu'au niveau sous-régional. Les

deux parties ont convenu de renforcer diverses activités dans ce domaine, en particulier le programme militaire internationale de formation réciproque connu sous le nom de IMET et l'extension du programme actuel de coopération en matière de sécurité.

Les deux parties ont eu des discussions fructueuses sur la démocratie et les droits humains. Elles ont convenu de l'importance de soutenir les progrès continus de la Mauritanie dans son processus de démocratisation.

## Questions économiques et commerciales

Les deux parties ont convenu de chercher à promouvoir la coopération économique à travers plus de commerce et d'investissement, y compris l'utilisation complète des opportunités offertes par la Loi sur la Croissance et les

Opportunités en Afrique (AGOA) et par le Conseil des Affaires Mauritano-Américain (CAMA) récemment établi. Les États Unis félicitent aussi le Gouvernement de la Mauritanie pour la sagesse de sa politique déclarée pour promouvoir la transparence dans la gestion de ses revenus pétroliers, qui sera exclusivement exécutée dans le cadre du budget annuel. Les États Unis félicitent aussi le Gouvernement de la Mauritanie pour sa politique de consultation étroite des Institutions Financières Internationales compétentes, sur l'application des meilleures pratiques à travers le monde dans la gestion du secteur pétrolier.

## Moyen Orient

Les deux parties ont convenu de poursuivre le soutien actif du processus de paix pour résoudre le conflit Pales-

tino-Israélien menant à deux États, Palestine et Israël, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Les deux parties ont favorablement accueilli les événements, tels que le sommet de Sharm-El-Sheikh, et encouragent les Palestiniens et les Israéliens à continuer sur la voie du dialogue et de la négociation directs.

## Assistance humanitaire

Les deux parties ont convenu que l'action continue est nécessaire pour empêcher une répétition de l'invasion de criquets de l'an dernier, qui fut la pire depuis 15 ans. Les deux parties ont convenu d'explorer la possibilité d'utiliser les projets de recherche financés par l'USAID pour examiner les voies permettant d'augmenter la production des récoltes sous les climats inhospitaliers. Les États-Unis fourniront plus

d'informations et alerteront les instituts de recherche appropriés de l'intérêt de la Mauritanie pour de telles recherches. Les deux parties examineront les possibilités pour la collaboration sous le programme américain de petites parcelles Vivres contre la Paix (PL480).

## Diplomatie publique

Les deux parties ont convenu que la promotion de l'usage de la diplomatie publique et l'échange d'informations seraient mutuellement avantageux. Les États-Unis étudieront la proposition pour le

financement d'un programme de préservation culturelle pour l'Institut Supérieur des Études et Recherches Islamiques devant être utilisé pour la conservation des manuscrits. Les deux parties examineront la possibilité d'une formation en informatique sous l'Initiative Leland.

Les deux parties ont convenu de tenir les deuxièmes consultations bilatérales entre la Mauritanie et les États-Unis à Nouakchott en 2006 à une date qui sera convenue par les voies diplomatiques.

Nouakchott, le 18/04/05